

# Séance ordinaire du 17 janvier 2022



2022-01  
01

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Le conseil de la Municipalité de La Guadeloupe siège en séance ordinaire, ce 2022-01-17, à 20h10, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - M. Pierre Grondin  
Siège #2 - Poste vacant  
Siège #3 - M. Dave Roy  
Siège #4 - Mme Guylaine Gagnon  
Siège #5 - M. Vincent Breton  
Siège #6 - M. Carl Boilard

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Formant quorum sous la présidence de madame Vanessa Roy, mairesse.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance par visioconférence.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte. Elle demande aux élus d'observer un moment de silence avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

## **02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**

Informations

- Séance du conseil | Consultez l'ordre du jour au: [munlaguadeloupe.qc.ca](http://munlaguadeloupe.qc.ca);
- Élection municipale partielle | 27 février 2022 | Période de mise en candidature du 7 au 21 janvier 2022 à l'hôtel de ville sur les heures de bureau | Lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 8h à 13h | Le vendredi 21 janvier, le bureau sera ouvert en continue de 9h à 16h30;
- Calendrier des collectes 2022 disponible au [munlaguadeloupe.qc.ca](http://munlaguadeloupe.qc.ca) section environnement et collecte, dans le journal Notre Milieu et en version papier sur demande au 418-459-3342, poste 222;
- Écocentre | Récupération de tubulure sur rendez-vous seulement. La tubulure ne doit pas avoir aucune composante (broche, chalumeau,

raccord). Le chargement peut vous être refusé | 418-459-3342, poste 222;

- Interdiction de stationner dans les rues de La Guadeloupe pendant la période du 1er novembre au 31 mars, entre 23h et 7h | Règ. 468-2015, art.58;
- Pas de crotte pour une ville propre | Il est obligatoire de ramasser les excréments de votre animal | Apportez votre sac lors de vos balades | Règlement 523-2021, article 6.1

#### Activités

- La piste cyclable de La Guadeloupe sera entretenue tout l'hiver pour le plaisir et la sécurité des marcheurs;
- Sentiers de la Gare maintenant ouverts pour la saison 2021-2022 | Face au Domaine de La Guadeloupe sur la 8e rue Est | Indications sur place | Merci de rester dans les sentiers de raquettes balisés afin de préserver les droits de passage | Merci aux propriétaires des terrains;
- Centre sportif | Location en bulle familiale permise au tarif de 50\$ / heure, taxes incluses | Réservation 418-459-3342, poste 225 ou via la page Facebook des Loisirs de La Guadeloupe;
- Concours photos page couverture du Notre Milieu | "St-Valentin" | Envoyez-nous une photo qui représente la St-Valentin avant le 28 janvier 2022 à communications@munlaguadeloupe.qc.ca (format portrait);
- Programmation d'hiver modifiée avec la COVID:
  - Activités annulées:
    - Patinage libre;
    - Hockey libre;
    - Badminton libre;
    - Basketball libre.
  - Activités reportées:
    - Prêts à rester seuls;
    - Cours de patin;
    - Zumba Gold.
  - En attente de nouvelles directives:
    - Gardiens avertis;
    - Gymnastique;
    - Cours de iPad.

2022-01  
02

### 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

#### 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

#### 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Séance ordinaire du 13 décembre 2021

04.02 - Séance extraordinaire du 15 décembre 2021 (Budget)

04.03 - Séance extraordinaire du 15 décembre 2021 (taxation)

#### 05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

#### 06 - HYGIÈNE DU MILIEU

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

#### 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en décembre 2021 et des engagements du mois

#### 08 - INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

08.02 - Rapport d'admissibilité au volet 2 du PPASEP

#### 09 - LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

09.02 - Statistiques 2021 de la Bibliothèque municipale

09.03 - Adoption du rapport final global - PDT "Évade-toi en Haute-Beauce"

09.04 - Approbation facture Construction Éric Goulet - PDT parc du Moulin

#### 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
- 10.02 - Rapport des permis émis en 2021
- 10.03 - Programme de revitalisation construction résidentielle
- 10.04 - OHSC approbation budget 2022
- 10.05 - Abrogation résolution 2021-11-263
- 10.06 - Offre d'achat terrain industriel 8e rue Est
- 11 - RESSOURCES HUMAINES
- 12 - FINANCES
  - 12.01 - Activités et rapports financiers
  - 12.02 - Comptes du mois de décembre 2021 et engagements financiers du mois suivant
  - 12.03 - Dons et commandites
  - 12.04 - Liste des personnes endettées pour taxes
- 13 - LÉGISLATION
  - 13.01 - Avis de motion et dépôt de projet du règlement 525-2022 Code éthique élus(es)
  - 13.02 - Avis de motion et dépôt de projet du règlement 526-2022 Code éthique employés(ées)
  - 13.03 - Nomination d'un membre au CA de l'OHSC et de la Villa du Rêve
- 14 - DIVERS
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

#### **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2022-01  
03**

##### **04.01 - Séance ordinaire du 13 décembre 2021**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 13 décembre 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

**2022-01  
04**

##### **04.02 - Séance extraordinaire du 15 décembre 2021 (Budget)**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire (budget 2022) du conseil tenue le 15 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

**2022-01  
05**

##### **04.03 - Séance extraordinaire du 15 décembre 2021 (taxation)**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire (taxation 2022) du conseil tenue le 15 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

## 05 - CORRESPONDANCE

### 05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de janvier 2022.

#### 5.01.01 - Informations

- CSSBE | Plan triennal;
- MELCC | Redevances;
- Transport en vrac Frontenac - Offre de service.

#### 5.01.02 -Remerciements

- Fondation du coeur Beauce-Etchemin | Remerciements.

## 06 - HYGIÈNE DU MILIEU

### 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage collecté par Services Sanitaires Denis Fortier inc. provenant de notre municipalité.

Ce document nous informe que le tonnage des déchets, des matières recyclables et compostables pour le mois de décembre 2021 est de:

Déchets industriels et commerciaux :	16.02 t / 5 semaines;
Déchets résidentiels :	33.85 t / 5 semaines;
<b>Total à l'enfouissement :</b>	<b>49.87 tonnes métriques</b>
Matières compostables :	5.49 t / 5 semaines;
Matériaux secs mélangés :	24.54 t / 5 semaines;
Recyclage industriel et commercial :	11.24 t / 5 semaines;
Recyclage résidentiel :	17.39 t / 5 semaines;

#### Cumulatif 2021

Tonnage déchets 2021			
	Objectif	Tonnage réel	Tonnage mensuel
Résidentiel	324 t (27 t / mois)	314.47 t	26.21 t / mois
Industriel et commercial	300 t (25 t / mois)	278.32 t	23.19 t / mois

## 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-01  
06

### **07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 8 décembre 2021.

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 8 décembre 2021 dernier et les recommandations qui y sont contenues.

Adoptée unanimement.

2022-01  
07

### **07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en décembre 2021 et des engagements du mois**

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de décembre 2021 pour un montant de 52 836.45 \$
- les engagements du mois de janvier 2022 reliés au service d'incendie, au montant de 17 430\$

Adoptée unanimement.

## **08 - INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS**

### **08.01 - Réunion du comité des travaux publics**

Le comité des travaux publics n'a pas tenu de séance de travail en décembre 2021.

### **08.02 - Rapport d'admissibilité au volet 2 du PPASEP**

La directrice générale dépose le rapport d'évaluation d'admissibilité au Volet 2 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

## **09 - LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**

### **09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture**

Le comité des loisirs et de la culture n'a pas tenu de séance de travail en décembre 2021.

### **09.02 - Statistiques 2021 de la Bibliothèque municipale**

La directrice générale dépose le document des statistiques de la bibliothèque municipale, préparé par les bénévoles.

Au 31 décembre 2021, on constate qu'il y a 740 membres actifs, dont 38 nouveaux membres. Ces membres proviennent de:

	Nombre de membres	Pourcentage
La Guadeloupe	572	77,4 %

St-Évariste	99	13,4 %
Courcelles	68	9,2 %

En 2021, il y a eu un total de 2 830 prêts, une augmentation de 39% (789), depuis 2020.

Pourcentage de prêts par catégorie pour l'année 2021 :

- - Petits (0-5 ans) : 30,6%
  - Jeunesse (6-12 ans) : 17%
  - Ados (13-17 ans) : 4,8%
  - Bandes dessinées : 5,3%
  - Fêtes : 4%
  - Adultes : 38,3%

**2022-01  
08**

**09.03 - Adoption du rapport final global - PDT "Évade-toi en Haute-Beauce"**

Attendu la résolution # 2021-02-38 "Évade-toi en Haute-Beauce" autorisant le projet selon le financement suivant:

- Politique du développement du territoire: 33 173.97\$;
- Municipalités participantes: 8 293.49\$;

Attendu que la première tranche a été versée au montant de 24 880.48\$, équivalent à 80% du projet;

Attendu que le projet est finalisé et le rapport financier global déposé et joint à la présente;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu:

- D'adopter le rapport financier global "Politique de développement du territoire - Évade-toi en Haute-Beauce" pour les dépenses réelles de 26 741.59\$, réparties comme suit:
  - La Guadeloupe : 13 456.41 \$;
  - Saint-Honoré : 7 880.43 \$;
  - Saint-Ephrem : 5 404.75 \$.
- D'autoriser la directrice générale à apposer sa signature au rapport financier global " Politique de développement du territoire - Évade-toi en Haute-Beauce".

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-01  
09**

**09.04 - Approbation facture Construction Éric Goulet - PDT parc du Moulin**

Attendu la résolution 2021-03-74 adoptant le rapport final "Politique de développement du territoire - Parc du Moulin";

Attendu la réception de la facture de Construction Éric Goulet inc. au montant de 10 695 .00\$ + taxes pour la construction du parc pour enfants;

Attendu que ces dépenses étaient incluses dans le rapport final déposé au PDT;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu d'accepter la facture et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**

Aucun procès-verbal à déposer

### **10.02 - Rapport des permis émis en 2021**

À titre d'information, la directrice générale dépose le rapport des demandes de permis au cours de l'exercice 2021.

Celui-ci indique que la valeur des travaux estimée par les propriétaires / demandeurs est de 8 240 780 \$. L'augmentation significative s'explique par les investissements faits dans le secteur commercial et industriel.

Il est à noter que certains des travaux demandés aux permis émis en 2021 se réaliseront au début de l'année 2022.

**2022-01  
10**

### **10.03 - Programme de revitalisation construction résidentielle**

Attendu le dépôt de deux (2) demandes au Programme de revitalisation dans la catégorie construction résidentielle:

- Mme Katherine Demers et M. Maxime Rodrigue pour la construction d'une résidence unifamiliale sise au 484, 18e Avenue. La valeur de la résidence est de 133 800\$ et la date effective est le 1er février 2021;
- Mme Marilyne Tanguay et M. Jean-Sébastien Pépin pour la construction d'une résidence unifamiliale sise au 379, 26e Avenue. La valeur de la résidence est de 216 500 \$ et la date effective est le 1er octobre 2021.

Attendu que les demandes répondent aux exigences du Programme de revitalisation;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu d'accepter les demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer les déboursés selon le programme.

- 2 premières années complètes de taxation (2022, 2023): crédit équivalent à 100% des taxes foncières de la résidence;
- 3e année (2024) : crédit équivalent à 50% des taxes foncières de la résidence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-01  
11**

### **10.04 - OHSC approbation budget 2022**

Attendu les prévisions budgétaires de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière (OHSC);

Attendu l'engagement de la Municipalité à couvrir 10% du déficit d'opération de l'organisme pour le secteur La Guadeloupe (immeuble 1362);

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu:

- D'adopter le budget 2022 de l'OHSC prévoyant un déficit d'opération pour le secteur de La Guadeloupe de 32 741 \$ portant la contribution de la Municipalité à 3 274 \$;
- D'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé selon les termes de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-01  
12**      **10.05 - Abrogation résolution 2021-11-263**

Attendu la résolution 2021-11-263 acceptant l'offre d'achat de Construction Hubert Lamarre inc. pour le lot 5 434 538 sis sur la 8e rue Est;

Attendu la proposition reçue pour ce terrain et l'accord de M. Hubert Lamarre pour modifier son projet;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'abroger la résolution 2021-11-263.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-01  
13**      **10.06 - Offre d'achat terrain industriel 8e rue Est**

Attendu l'offre d'achat déposée par Douce Folie Florale, représentée par Mme Marie-Eve Champagne pour le terrain appartenant à la Municipalité sis sur la 8<sup>e</sup> rue Est:

- Lot: # 6 434 538;
- Profondeur: 91.53 mètres;
- Largeur: 43.17 mètres;
- Superficie: 3 951.6 mètres<sup>2</sup> (42 534.67 p<sup>2</sup>);
- Prix offert: 21 267,34 \$.

Attendu le projet de construction prévu sur ce terrain, présenté en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu:

- D'accepter la vente du terrain à Douce Folie Florale aux conditions suivantes:
  - Prix de 21 267,34\$, soit 0,50\$ / p<sup>2</sup>;
  - Frais du contrat notarié et d'arpenteur à la charge de l'acheteur;
  - De procéder devant le notaire choisi par l'acheteur;
  - L'acquéreur a un délai de 24 mois suite à la signature du contrat pour débiter la construction du bâtiment. À l'échéance de ce délai, le vendeur pourra racheter le terrain au même prix, mentionné à la présente.
- D'autoriser Mme Christiane Lacroix directrice générale et Mme Vanessa Roy, mairesse, à signer les documents reliés à la vente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**11 - RESSOURCES HUMAINES**

**12 - FINANCES**

**12.01 - Activités et rapports financiers**

Les élus ont étudié les activités et rapports financiers déposés en comité plénier.

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires;
- L'état des activités financières détaillées.

**2022-01  
14**      **12.02 - Comptes du mois de décembre 2021 et engagements financiers du mois suivant**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu que les comptes du mois de décembre 2021 au montant total de 283 501.01 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes du mois :	34 064.46 \$
Salaires nets payés :	62 996.12 \$
Remise d'employeur & syndicat :	36 547.27 \$
Comptes à payer :	149 893.16 \$
Total :	283 501.01\$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de janvier 2022 pour un montant total de 92 150.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc.) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

#### **12.03 - Dons et commandites**

Aucune demande de don et commandite.

#### **12.04 - Liste des personnes endettées pour taxes**

Dépôt du rapport intérimaire précisant l'avancement de la récupération des dossiers de vente pour taxes :

- 9 propriétaires pour un montant de 44 998.11 \$.

### **13 - LÉGISLATION**

#### **13.01 - Avis de motion et dépôt de projet du règlement 525-2022 Code éthique élus(es)**

Mme Guylaine Gagnon, conseillère au siège # 4, donne avis de motion que sera adopté lors d'une séance ultérieure le règlement portant le numéro 525-2022, règlement abrogeant et remplaçant le règlement 490-2018 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Le projet de règlement est également déposé à la présente.

#### **13.02 - Avis de motion et dépôt de projet du règlement 526-2022 Code éthique employés(ées)**

Mme Guylaine Gagnon, conseillère au siège # 4, donne avis de motion que sera adopté lors d'une séance ultérieure le règlement portant le numéro 526-2022, règlement abrogeant et remplaçant le règlement 493-2018 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité La Guadeloupe.

Le projet de règlement est également déposé à la présente.

2022-01  
15

#### **13.03 - Nomination d'un membre au CA de l'OHSC et de la Villa du Rêve**

Nomination d'un membre du conseil pour représenter le secteur de Beauce-

Sartigan au C. A. de l'Office d'Habitation du sud de la Chaudière. Nomination pour 3 ans.

- OHSC : Rencontre de **jour** en présentiel 1 mercredi aux 2 mois, de 8h30 à 10h30 environ;
- Villa du Rêve: Rencontre de soir en visioconférence.

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu de nommer Mme Guylaine Gagnon membre du conseil pour représenter le secteur de Beauce-Sartigan au C. A. de l'Office d'Habitation du sud de la Chaudière

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **14 - DIVERS**

Aucun sujet.

#### **15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2022-01  
16**

#### **16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h50.

---

Vanessa Roy, mairesse

---

Christiane Lacroix, directrice générale